

DÉFINITION D'UNE SPPL- CARNAC, LA-TRINITE-SUR-MER et CRAC'H (56)



ETUDE DE FAISABILITÉ VOLET PAYSAGER



2 Rue Amedeo Avogadro - 49070 BEAUCOUZÉ
Tél. 02.41.72.17.30 Fax. 02.41.72.14.18
Mél : agence@vudici.fr

Succursale : 646 Rue Marius Petipa - 34080 MONTPELLIER

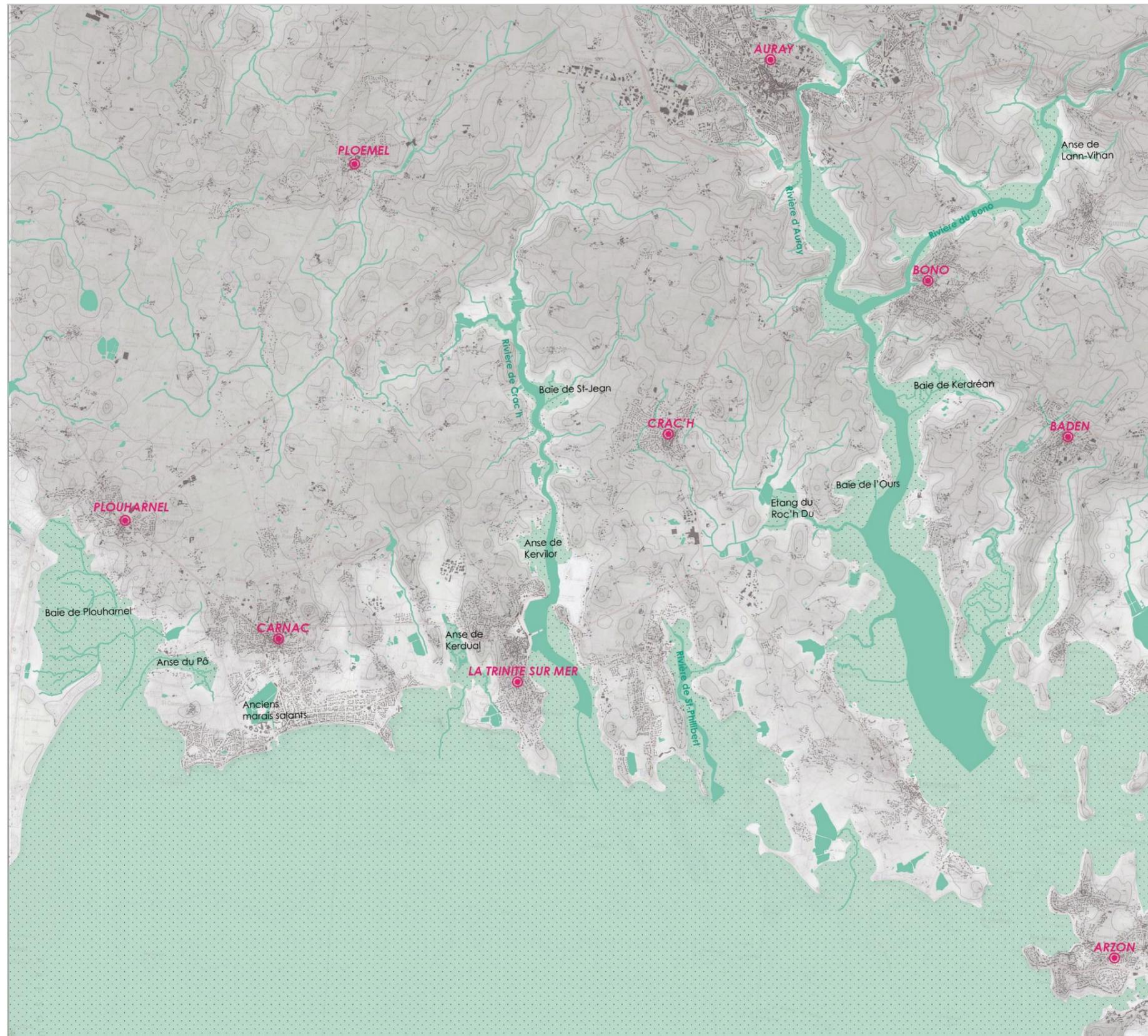
I Les composantes paysagères du territoire	3	III.4 Les baies cultivées	23
I.1 Un sous-sol dominé par le granite	3	III.5 Le front de mer urbanisé	24
I.2 Un relief peu marqué	3	III.5.1 Carnac et sa cité balnéaire	24
I.3 L'eau, un motif paysager récurrent	3	III.5.2 La Trinité-sur-Mer et son port de plaisance	24
I.4 Une végétation aux motifs multiples et variés	4	III.5.3 Saint-Philibert et ses villégiatures côtières	25
II Les composantes humaines du paysage	5	III.5.4 Locmariaquer, entre agriculture et villégiature	25
II.1 Une présence historique visible au quotidien	5	III.6 Les zones humides refermées	25
II.2 Un bâti mêlant patrimoine et modernisme	7	III.7 Les ambiances urbaines	25
II.3 Les infrastructures	8	IV Conclusion	26
II.4 Un territoire tourné vers le tourisme	10	V Bibliographie	27
II.4.1 Des activités entre terre et mer	10		
II.4.2 Des hébergements touristiques très présents	10		
II.4.3 Les stationnements	10		
II.5 Les motifs paysagers et architecturaux remarquables du territoire	12		
II.5.1 Les éléments architecturaux intéressants	12		
II.5.2 Les éléments paysagers remarquables	14		
II.6 Une offre large de points de vue sur le paysage	15		
II.6.1 Depuis la côte maritime	15		
II.6.2 Depuis les rives de la rivière de Crac'h	17		
II.6.3 Depuis les rives de la rivière d'Auray	18		
III Les unités paysagères	20		
III.1 Le plateau boisé des mégalithes	20		
III.2 Le plateau bocager	21		
III.3 Les rivières boisées habitées	22		

FAISABILITE D'UN ITINERAIRE DE RANDONNEE

TOPOGRAPHIE

LEGENDE

-  Urbanisation
 -  Incursion marine (vasières, anses...)
 -  Rivières
 -  Etangs, lacs
 -  Courbes de niveau
-  50 mètres
-  0 mètre



I Les composantes paysagères du territoire

I.1 Un sous-sol dominé par le granite

La presqu'île de Quiberon et le pays côtier de Carnac à Locmariaquer font partis du domaine géologique Sud Armoricaïn dont **le socle géologique se compose principalement de roches plutoniques (granite) et métamorphiques (micaschiste, gneiss)**. Ce domaine géologique se limite au Nord par le cisaillement Sud Armoricaïn qui marque le début d'inflexion de cette partie du massif armoricaïn.

Cette caractéristique géologique se traduit dans le paysage par **un relief peu marqué** ainsi que par une architecture locale utilisant ces types de roches.

La proximité de la mer a provoqué çà et là différents dépôts alluvionnaires dans les étroits sillons formant les rivières d'Auray et de Crac'h ainsi qu'au Sud de Carnac, formant l'actuelle plage.

La géologie du territoire d'étude a influencé la formation du relief perceptible avec le passage de deux vallées, mais aussi l'architecture locale avec ces habitations faites de granite et de gneiss.

I.2 Un relief peu marqué

Le territoire d'étude décrit un plateau incliné vers le Sud-Ouest, **dont l'altimétrie oscille entre 0m et 50m au-dessus du niveau de la mer.**

Il se caractérise par un plateau découpé par deux vallées principales que sont celles de la rivière d'Auray et de Crac'h, et par un bord de mer relativement plat.

Le plateau présente une multitude de micro-vallonements tantôt boisés, tantôt cultivés au fond desquelles des ruisseaux temporaires ou permanents permettent une évacuation de l'eau vers les deux vallées principales. **Ces jeux de reliefs créent une multitude de variations paysagères en multipliant les effets de surprises** (ouverture visuelle, cadrage du regard) et les effets intimistes au contexte très refermé (fond de vallon).

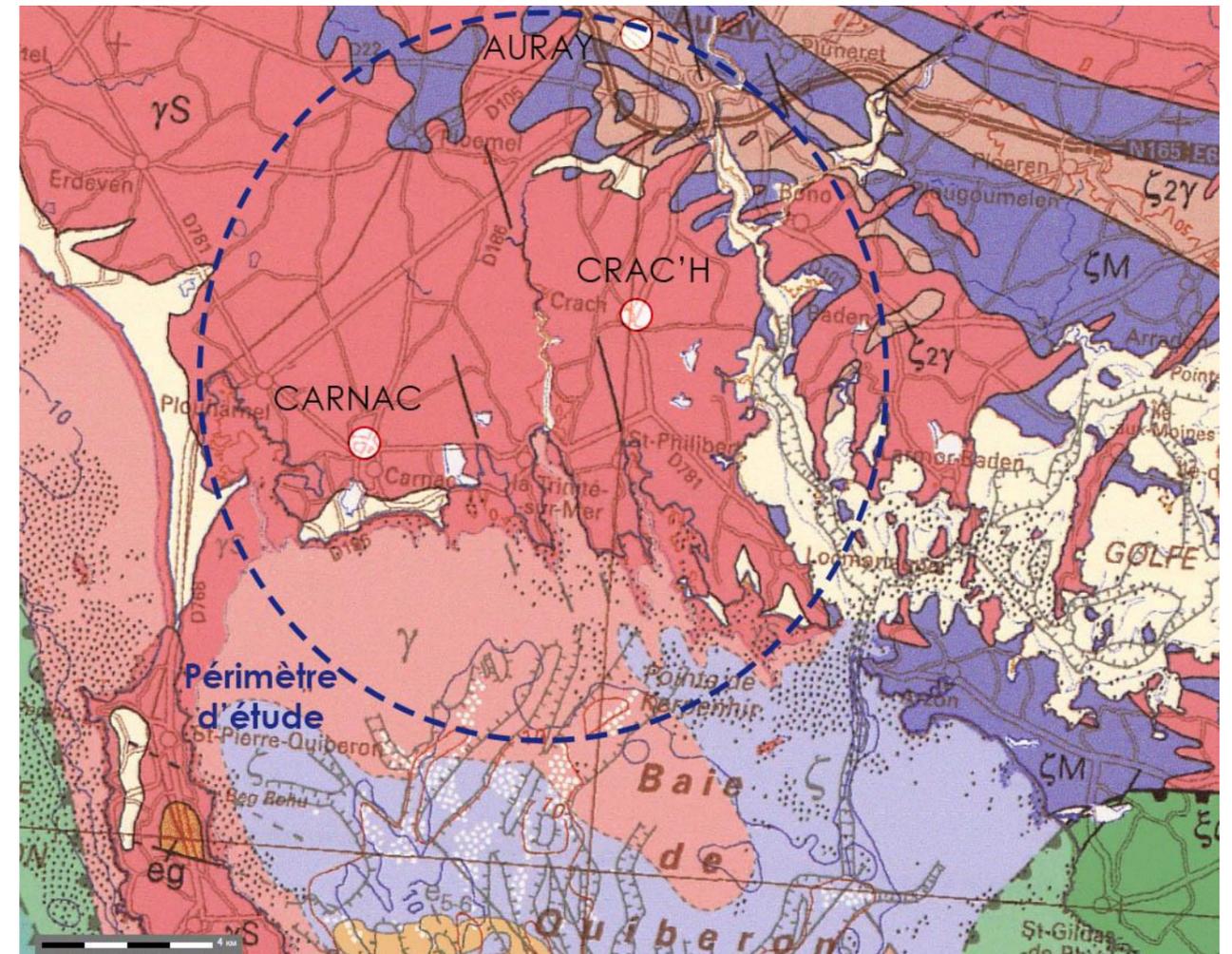
Les rivières d'Auray et de Crac'h présentent des berges pentues avec parfois des dénivelés de plus de 20m sur 300m de largeur, notamment aux abords d'Auray et de Bono, créant un jeu d'ouverture important en direction de la rive opposée.

Le relief crée sur le territoire une multitude d'ambiances allant de la plus confidentielle, dans les creux de vallons, à la plus ouverte sur les bords des rivières et le front de mer. Ceci permet d'animer le territoire d'étude en offrant constamment des ambiances variées.

I.3 L'eau, un motif paysager récurrent

L'eau est un élément prépondérant dans ce paysage qui apparaît sous des formes multiples qu'elle soit stagnante dans les marais, mouvementée en la mer ou calme dans les rivières générant une diversité de milieux écologiques, supports d'une faune et d'une flore riche, et de paysages.

En bordure de mer, l'eau paraît comme dynamique, poussée par le vent et influencée par les marées, modifiant ainsi, à différentes heures de la journée et différents jours de l'année, les perceptions en faisant apparaître des éléments (rochers, cages ostréicoles, etc.) pour les faire disparaître par la suite.



Carte géologique 1/250000 du territoire d'étude (Source : infoterre-BRGM)



La vallée de la rivière d'Auray présente un relief marqué, aux abords de Bono

En bordure de mer ou de rivière, des zones humides relativement fermées ajoutent un nouveau motif au paysage littoral. L'anse de Kerdual et son marais ou encore le marais de Kervilhen, proposent un paysage fermé où la végétation arborée reste prépondérante et l'urbanisation discrète. L'eau est principalement stagnante, bien que soumise tout de même aux marées, proposant un sentiment d'apaisement.

Enfin, les rivières présentent des caractéristiques particulières mêlant à la fois des motifs et des ambiances venant de la mer (parcs à huîtres, bateaux, influence des marées) avec un paysage fermé et une forte intervisibilité avec la rive opposée.

L'hydrographie apporte au territoire une impression de mouvement par un paysage changeant au gré des marées océaniques qui pénètrent dans les terres grâce aux rivières, où l'eau douce rencontre l'eau salée. Des zones plus fermées marquent une certaine domestication de l'eau par la présence de marais, vestiges de marais salants, et créent des poches de paysages qui se distinguent du reste.

I.4 Une végétation aux motifs multiples et variés

La couverture végétale est dépendante du socle géologique, du relief, de la présence de l'eau, du climat mais elle surtout influencée par les activités humaines qui ont dessiné le paysage actuel tant au niveau agricole qu'au niveau urbain.

Sur les plateaux et jusqu'au bord des rivières, **la végétation bocagère et forestière domine amplement le territoire.** Ce type de formation compose un ensemble paysager relativement fermé, avec quelques jeux d'ouvertures sur l'espace agricole selon la densité végétale, la taille et le relief. Ainsi, l'observateur traverse des paysages boisés totalement fermés et des micro scènes paysagères plus ouvertes sur l'espace agricole. Cette succession de scènes offre un paysage hétérogène, brisant ainsi une certaine monotonie. **La palette d'ambiances de ce type de paysage est aussi associée aux saisons.** En effet, composés principalement de feuillus, les haies et les boisements deviennent, en hiver, plus perméables aux vues et créent un paysage plus austère par l'absence de feuillage.

Ces haies bocagères et ces boisements encadrent des parcelles vouées majoritairement à la céréaliculture et à la pâture, proposant une palette de teintes et de textures contrastant avec le bocage, selon les saisons. Certaines parcelles présentent une végétation de lande et de broussaille contrastant avec la perception de campagne cultivée associée aux parcelles céréalières et pâturées.

Le front de mer possède aussi une végétation arborée qui se distingue de celle du bocage par la présence quasi exclusive de pins. **Ces pinèdes marquent ainsi la frontière entre l'espace terrestre et la mer.** L'ambiance qui s'y dégage reste très confidentielle malgré tout de même un certain sentiment d'aération lié à l'absence d'une végétation arbustive au pied des pins.

Les zones humides possèdent une végétation le plus souvent rase, bien qu'elles soient bordées par des boisements situés plus en retrait. Le cœur même de ces zones humides présente un milieu que seules quelques espèces caractéristiques adaptées à ce type de milieu peuvent y croître (roseaux). Sur les parties hors d'eau tels que les prés salés, ce sont là aussi des végétaux ras qui se développent (salicorne, plantain maritime par exemple). Cependant, **d'autres végétaux tendent aujourd'hui à remplacer ces espèces emblématiques allant ainsi vers une homogénéisation de ce paysage.** Ces espèces envahissantes (sénéçon en arbre (*Baccharis*) et ajonc (*Ulex*)) prolifèrent de plus en plus sur les zones humides du territoire d'étude.



Entre mer et marais, le paysage s'ouvre sur l'horizon ou se ferme devant les promeneurs
A gauche : Océan Atlantique
A droite : Anse de Kerdual



Ambiance intimiste au cœur des boisements, où le regard butte rapidement sur la végétation



Parcelle agricole insérée au cœur d'un boisement



Une ambiance à la fois confidentielle et ouverte sur l'extérieur (pinède à Kervilhen)

Enfin, **dans les secteurs habités, que ce soit sur le plateau ou sur la côte, la végétation présente est principalement horticole**, à l'image des hortensias qui ornent les façades des maisons typiques bretonnes. Cependant, les habitations de la côte s'insèrent le plus souvent au cœur d'une pinède permettant de les intégrer dans le paysage maritime.

La végétation sur le territoire possède un rôle important dans la perception du paysage environnant. En effet, avec une modulation dans la taille, l'organisation, la densité et typologie du feuillage (caduc ou persistant) des végétaux, les ambiances et les vues créées vont varier selon que l'observateur se trouve en bord de mer ou dans les terres, animant ainsi la déambulation dans ce paysage.

II Les composantes humaines du paysage

II.1 Une présence historique visible au quotidien

La présence de l'Homme sur le territoire remonte au paléolithique, vers 450000 avant Jésus Christ. **L'héritage le plus important légué par les ancêtres remonte au néolithique avec une concentration unique en Europe de mégalithes**, notamment autour de Carnac, qui s'insèrent aujourd'hui dans les boisements des plateaux mais aussi au cœur de la ville. Leur présence est telle que des lieux touristiques utilisent des noms plutôt évocateurs de cette période tels que le Camping Le Dolmen, le Camping Les Druides ou encore le Camping Les Menhirs.

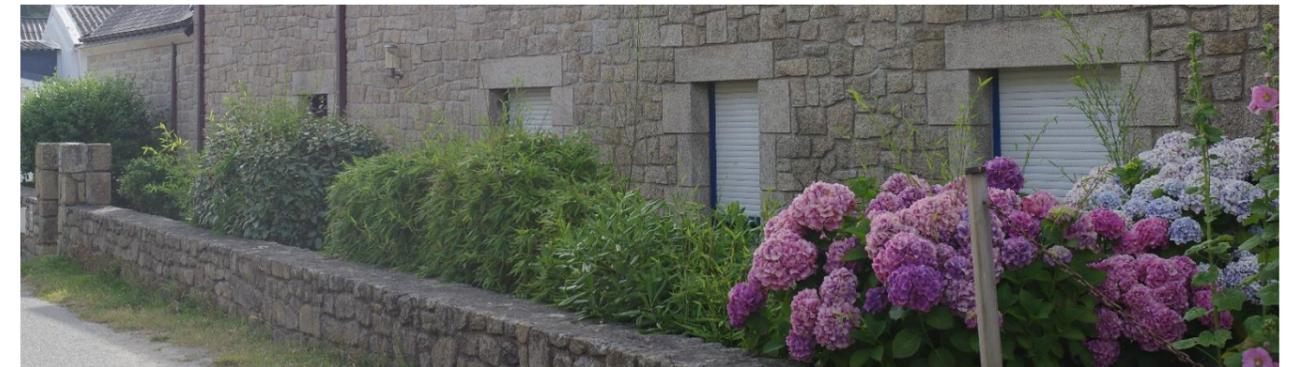
L'époque gallo-romaine a laissé que très peu de traces visibles aujourd'hui. En effet, seuls des restes d'un ancien aqueduc sont situés à Crac'h, à proximité de Rosnarho (inaccessible car situé sur une propriété privée) ou encore des bains romains situés à Carnac marquent le passage de cette civilisation.

Le territoire se développe avec l'essor de la pêche. Ainsi, la Trinité-sur-Mer possède déjà son port de pêche au Moyen-Age. Au fil des années, sa situation stratégique dans l'estuaire de la ria le transforma en port de commerce. **L'activité ostréicole apparaît dès le 18ème siècle qui devint très florissante jusqu'à début de 20ème siècle à cause d'une maladie des huîtres**. Dans la même période, **les salines se multiplient sur le territoire** jusqu'à périr avec l'arrivée massive des touristes au 20ème siècle. Aujourd'hui, les traces de la saliculture sont encore visibles. Les plus notables sont celles des greniers à sel de Carnac (transformés en habitations) ou encore le marais salant de Kervilhen qui a récemment subi un travail de restauration.

Le territoire présente un héritage historique riche encore visible qui s'insère dans un paysage fortement urbanisé ou boisé les rendant relativement difficiles d'accès ou peu visibles. Des actions publiques ont permis de revaloriser certains sites et savoir-faire « oubliés » ; les marais salants de Kervilhen en sont un très bon exemple.



Pré salé de l'anse de Kerdual



Végétation horticole agrémentant la façade de cette maison



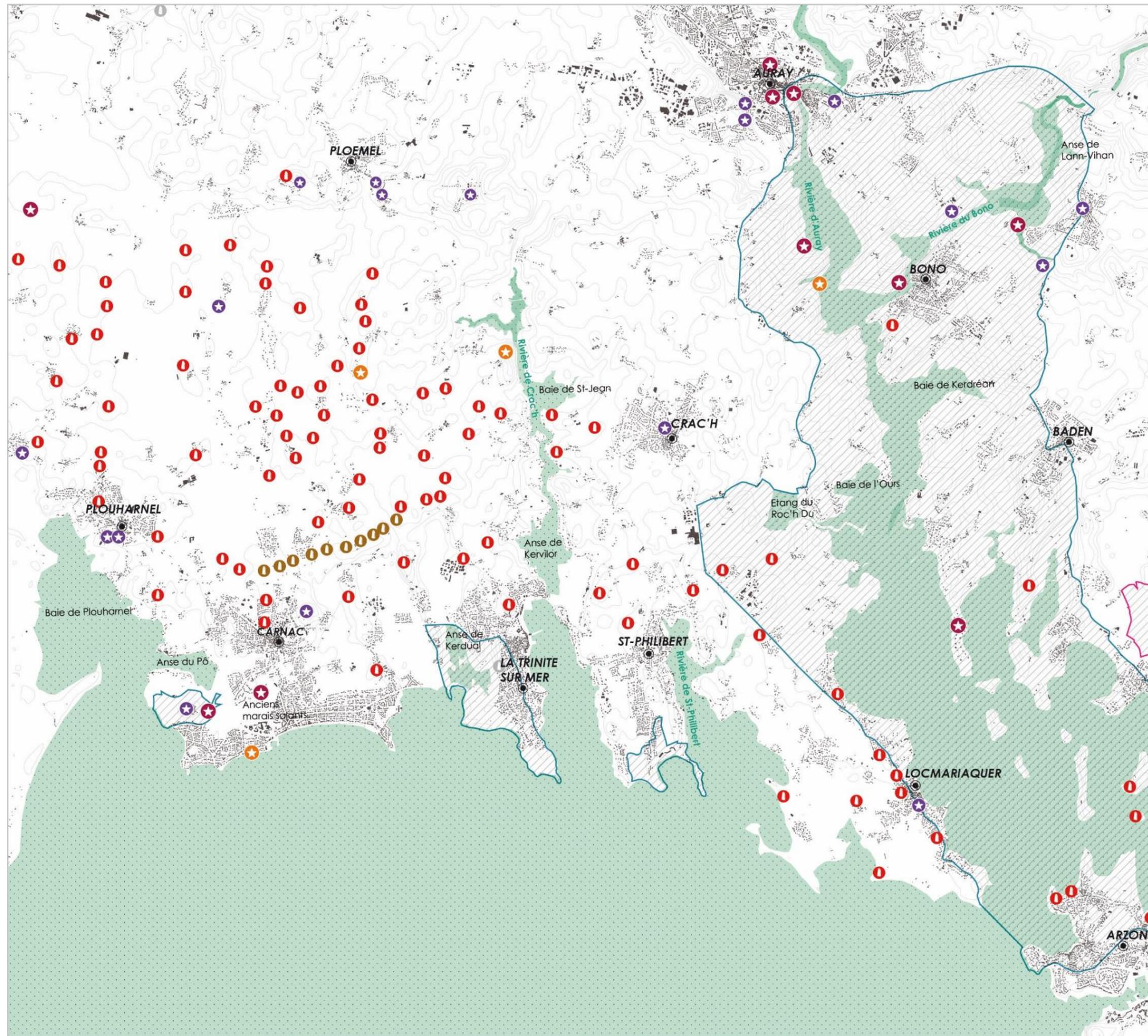
Des dolmens sont aujourd'hui insérés au cœur des habitations et des campings

À gauche : Dolmen à Kerroch (Ouest de Carnac)

À droite : Dolmen de Beaumer devant le Camping Le Dolmen



Le marais salant restauré de Kervilhen



FAISABILITE D'UN INTINERAIRE DE RANDONNEE

PATRIMOINE

LEGENDE

- Courbes de niveau
- Urbanisation
- Réseau hydrographique majeur

Patrimoine protégé

- Site classé
- Site inscrit
- Vestige gallo romain
- Patrimoine religieux (églises, chapelles, croix)
- Patrimoine bâti (moulin, digue, fontaine)
- Alignements de Carnac
- Patrimoine mégalithique



II.2 Un bâti mêlant patrimoine et modernisme

Le bâti tient une place prépondérante dans le paysage sous la forme de maisons, de bâtiments agricoles, ou encore de moulins.

Le territoire d'étude est structuré autour de huit agglomérations (Plouharnel, Carnac, La Trinité-sur-Mer, Saint-Philibert, Locmariaquer, Crac'h, Auray et Bono). Toutes présentes, à quelques exceptions près, un noyau historique, éloigné de la côte, autour duquel s'est bâtie la ville « moderne ». **Ce cœur historique se caractérise par un bâti dense et minéral** (granite pour les murs et ardoise pour les toitures), le plus souvent étagé, avec pignon sur rue, construit autour d'une église.

Autour de ce noyau urbain dense, un tissu urbain plus lâche vient s'insérer dans le maillage bocager et boisé qui compose le territoire. Les constructions plus récentes présentent des volumes et des formes qui diffèrent plus ou moins d'une maison à l'autre. Le granite a quasi disparu de cette architecture moderne laissant place à des enduits teintés offrant une palette de couleurs plus diversifiée.

Une particularité vient s'ajouter à ce type de motif à savoir la station balnéaire de Carnac plage qui s'est implantée ex nihilo au bord de la mer, à quelques encablures du bourg historique. **Carnac plage s'est construite durant le début du 20ème siècle, au même moment que la création des marais salants.** La station se caractérise par une organisation quadrillée, avec des rues larges et des bâtisses construites au milieu des parcelles. Ces maisons dédiées à la villégiature possèdent une architecture hétéroclite.

En dehors de ces agglomérations, notamment celles situées en bord de mer, d'autres types d'habitations viennent s'égrainer sur la côte maritime de manière diffuse. **De nombreuses maisons de villégiatures ont pris place sur ces milieux créant un paysage maritime où l'urbanisation est prégnante dans les perceptions.** Ce type d'habitat se retrouve principalement à la Trinité-sur-Mer, à Saint-Philibert et Locmariaquer.

Le long des rivières se retrouvent le même type d'implantation avec, le plus souvent, un accès à l'eau privatisé et/ou un jardin surélevé s'avancant sur l'eau.

Dans les terres, au cours du 19ème siècle, l'amélioration des conditions d'exploitation de la terre s'accompagne d'une vague de constructions dans la campagne. Les bâtiments datant de cette période présentent une architecture semblable faite de pierres apparentes et d'une toiture en ardoise avec une orientation des façades au Sud. **Autour de ces sièges d'exploitation, se sont construits des logements voire même des campings, très nombreux sur le territoire.** D'autres hameaux, aux ambiances plus urbaines se sont aussi disséminés dans la campagne.

Des constructions, liées aux activités économiques anciennes subsistent et permettent de jouer le rôle de mémoire auprès de tous. Ainsi, ce sont moulins à marée et digues qui témoignent d'une activité céréalière et d'une ingéniosité quant à l'exploitation des marées. Ces moulins sont accompagnés d'un ou plusieurs bassins en arrière permettant de stocker l'eau qui fera tourner la roue en se vidant dans la rivière. Sur la rivière de Crac'h, trois moulins à marées subsistent mais ne sont plus en activité. Le moulin du Lac à Carnac est un très bel exemple de ce type de construction.

Un grand nombre d'exploitations ostréicoles se dissémine sur la côte, aussi bien en bordure de mer, que dans les rias, là où les exploitations peuvent bénéficier des marées. Ces exploitations disposent de bâtiments et d'outils nécessaires à leur production et parfois à la vente directe, dont la visibilité sous-entend une certaine proximité avec l'océan.

S'ajoutent à l'ensemble de ces édifices, des châteaux dédiés à la villégiature disséminés en bordure des rivières de Crac'h et d'Auray, au cœur d'un parc arboré et bénéficiant de vues orientées sur les rivières.



Tissu urbain historique dense et tissu pavillonnaire lâche à la Trinité-sur-Mer



Front urbain de Carnac plage inscrit dans une trame boisée en bordure de mer



Bord de mer urbanisé par de l'habitat dédié à la villégiature à Saint-Philibert (vu depuis Kerbihan à la Trinité-sur-Mer)



Architecture typique des bâtiments d'exploitation du 19ème siècle s'insérant dans le bocage (au lieu-dit Le Lizo à Carnac)

L'analyse de l'urbanisation et de l'architecture montre que l'histoire a généré de nombreux motifs qui se côtoient facilement, indiquant un territoire en constante évolution. Ce mode d'expansion a permis de préserver un grand nombre d'édifices à valeur patrimoniale certaine tels que les moulins à marées et leurs digues. Leur privatisation reste cependant un frein à leur valorisation et leur accessibilité.

II.3 Les infrastructures

Les infrastructures routières présentes sur le territoire se structurent selon quatre niveaux hiérarchiques.

Le premier niveau correspond à la RD768 qui relie Auray (en se raccrochant à la RN165 allant jusqu'à Nantes) à Quiberon. Elle traverse le territoire au Nord en passant par Plouharnel. Il s'agit essentiellement d'une voie de transit sur laquelle viennent se raccrocher un deuxième niveau de voie. Bordée de haies sur la quasi-totalité du trajet, aucune vue ne permet d'offrir de grandes perspectives paysagères.

Le deuxième niveau correspond aux voies de desserte des villes et villages du territoire en créant un bouclage entre Plouharnel, Carnac, La Trinité-sur-Mer, Saint-Philibert Crac'h et Auray (RD28 et RD119), sans oublier une voie en impasse (RD781) menant directement à Locmariaquer. Leur configuration est relativement large et rectiligne et offre çà et là des points de vue sur les paysages qui composent le territoire (pont de Kerisper à la Trinité-sur-Mer par exemple).

Le troisième niveau se raccroche au précédent afin de desservir les multiples hameaux qui composent le territoire. Ces voies aboutissent le plus souvent à des impasses, notamment à l'approche des rivières et de la mer. Ces voies sont alors peu fréquentées à l'exception des riverains.

Ces deux types de voies se distinguent généralement par une emprise différente mais présentent des similitudes sur les ambiances proposées, au travers des jeux d'ouverture et de fermeture de la végétation qui multiplie les ambiances.

À cette desserte du territoire s'ajoute un dernier échelon correspondant aux **chemins ruraux permettant d'accéder aux parcelles ou de déambuler à pied au travers des boisements (très nombreux sur le territoire)**. Leur grand nombre offre un panel d'ambiances très large propice à la déambulation et aux promenades bucoliques.

Le maillage viaire présent sur le territoire permet de créer, selon leurs usages (voie de transit, voie de desserte, chemin rural), des ambiances variées qui démontrent la richesse paysagère du territoire d'étude entre boisements et espaces cultivés ouverts, entre espaces urbanisés et espaces agricoles ou encore entre terre et mer. Parmi les différents niveaux hiérarchiques, les deux derniers semblent être plus propices à la déambulation grâce à un trafic routier faible et à un maillage dense aux abords de la côte et des rives. Certains chemins creux, de bonne qualité paysagère et structurale, offrent un cadre paysager intéressant pour la promenade de sous-bois.



Le moulin à marée du Lac à Carnac et sa digue séparant le bassin de rétention (à droite) de la rivière de Crac'h (à gauche)



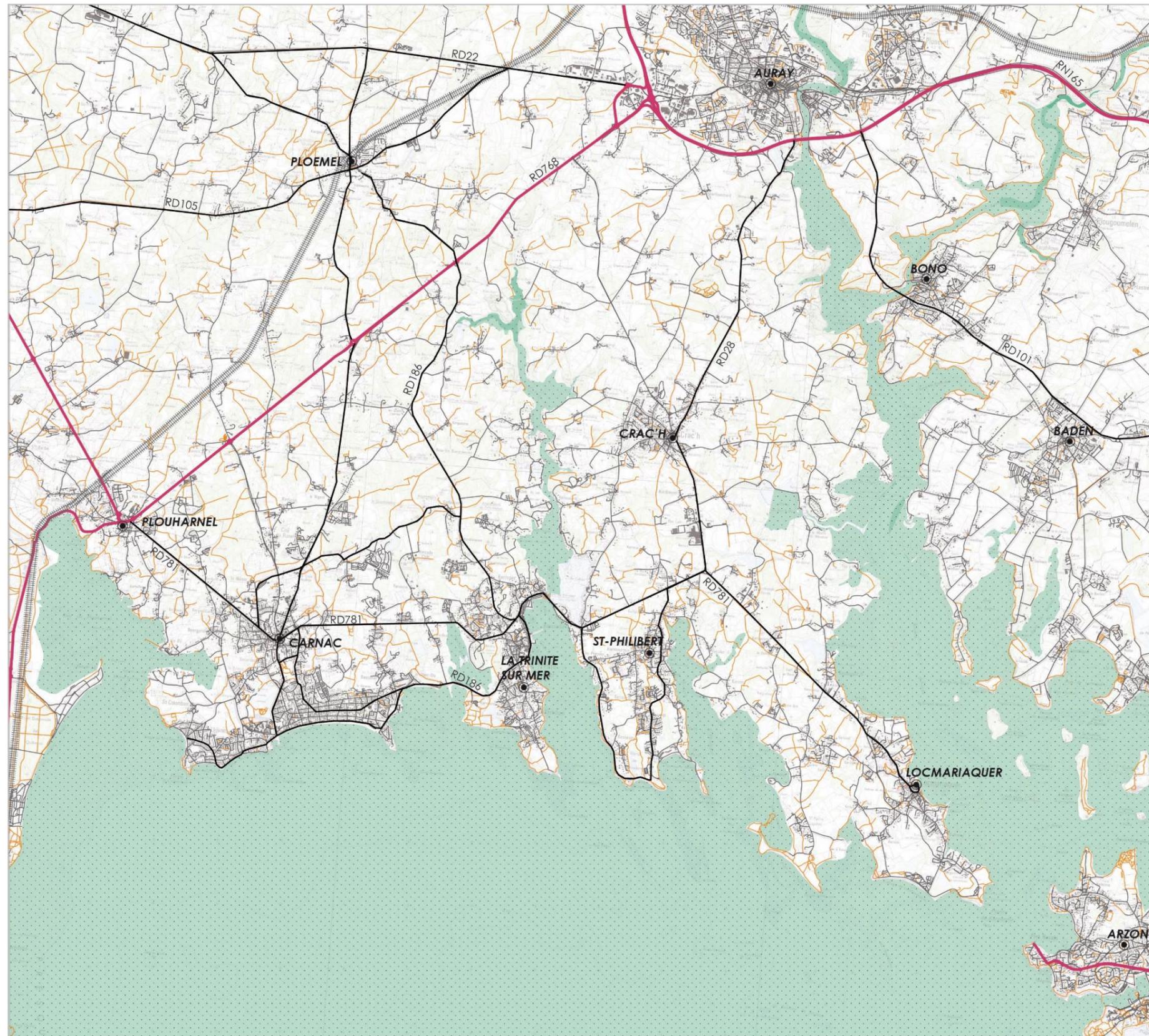
La RD781, grand axe linéaire traversant d'Ouest en Est le territoire d'étude (entre Carnac et la Trinité-sur-Mer)



Voie de desserte de hameaux, présentant une configuration étroite, aux abords du lieu-dit Keriolet, au Nord de la Trinité-sur-Mer



Chemin rural pédestre traversant un boisement, à hauteur du hameau de Viéguéah (pointe Nord de la rivière de Crac'h)



FAISABILITE D'UN ITINERAIRE DE RANDONNEE

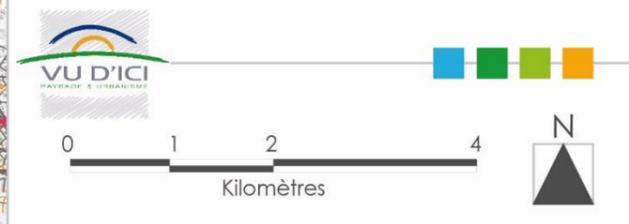
RESEAU VIAIRE

LEGENDE

-  Courbes de niveau
-  Urbanisation
-  Réseau hydrographique majeur

Réseau viaire

-  Voie ferrée
-  Réseau primaire
-  Réseau secondaire
-  Voie de desserte locale
-  Chemins



II.4 Un territoire tourné vers le tourisme

Le tourisme constitue un élément fort du développement économique du territoire, grâce à une richesse patrimoniale singulière et un paysage côtier remarquable. **Ce développement touristique s'est traduit par la création de nombreuses activités liées à la mer (ports de plaisances, sentiers côtiers) et à la richesse patrimoniale (visite des alignements de menhirs, sentiers de randonnée plus locaux).** L'offre touristique importante a impliqué la création de logements touristiques (campings, hôtels, gîtes, maisons d'hôtes). Enfin, de nombreux stationnements ont été créés le long de la côte afin de contenir l'arrivée massive des véhicules touristiques (voitures et camping-cars).

II.4.1 Des activités entre terre et mer

La proximité du territoire avec la mer implique un développement touristique autour de cette thématique. Ainsi, **deux ports principaux proposent différentes activités nautiques.** Le plus grand, celui de la Trinité-sur-Mer propose des activités tels que la planche à voile, le canoë, les balades en mer, etc. dans un paysage singulier de ria. Il peut accueillir plus de 1200 bateaux et est le siège de nombreuses fêtes et évènements maritimes. À Carnac, le port, de taille plus modeste, propose aussi des activités nautiques (planche, canoë, surf, etc.). S'ajoute aux activités maritimes, les plages touristiques où convergent de nombreux touristes pour se baigner. Carnac Plage présente une des plages les plus grandes du territoire d'étude (La Grande Plage) avec plus de 2km de long.

Sur la côte et dans les terres, la valorisation touristique des lieux passe par un maillage d'itinéraires de grandes et petites randonnées dont l'objectif est de valoriser le patrimoine architectural et/ou paysager au travers de circuits thématiques à l'image du « circuit des Alignements » à Carnac valorisant les alignements mégalithiques de la ville ou encore le « circuit des marais » à la Trinité-sur-Mer valorisant les activités économiques et passées et les milieux humides aujourd'hui préservés. Le GR34 permet de valoriser une grande partie du paysage côtier du territoire aux environs de Carnac et de la Trinité-sur-Mer.

II.4.2 Des hébergements touristiques très présents

L'offre d'hébergements touristiques sur le territoire d'étude est très large et variée. En effet, une grande quantité de gîtes, de campings, de maisons d'hôtes et d'hôtels se répartissent aussi bien sur la côte que dans les terres.

Particularité de ce paysage côtier, **la présence de nombreuses résidences secondaires** qui s'alignent principalement sur le trait de côte.

II.4.3 Les stationnements

Afin de pouvoir contenir l'arrivée des touristes sur le territoire, de nombreux stationnements ont été créés à proximité des zones touristiques majeures, à savoir aux abords des plages, à proximité des ports de plaisance mais aussi autour de certains sites protégés tels que le marais de Kerdual et de Kervilhen à la Trinité-sur-Mer. La plupart sont indiqués sur les documents touristiques fournis par les différentes collectivités du territoire. **D'autres stationnements plus secondaires ne sont pas répertoriés mais permettent de se stationner hors des zones touristiques majeures.** Notamment aux alentours de Saint-Colomban. Ces derniers se caractérisent par une fréquentation moindre du fait de l'éloignement des sites touristiques majeurs.

La présence combinée des activités nautiques, des sentiers dans les terres et d'hébergements permet une répartition des activités touristiques limitant, d'une certaine manière, les zones « délaissées ». L'arrivée des touristes sur le territoire est facilitée par la présence de nombreux stationnements de dimensions variables dont la localisation, par rapport aux sites touristiques, influe fortement sur leur fréquentation. Ainsi, plus un stationnement sera loin des sites touristiques les plus fréquentés, moins il sera engorgé, ce qui est intéressant dans le cadre d'un stationnement au départ d'un sentier de randonnée.



Vue sur le port de plaisance de la Trinité-sur-Mer, depuis le pont de Kerisper



Initiation à la voile au port de Carnac



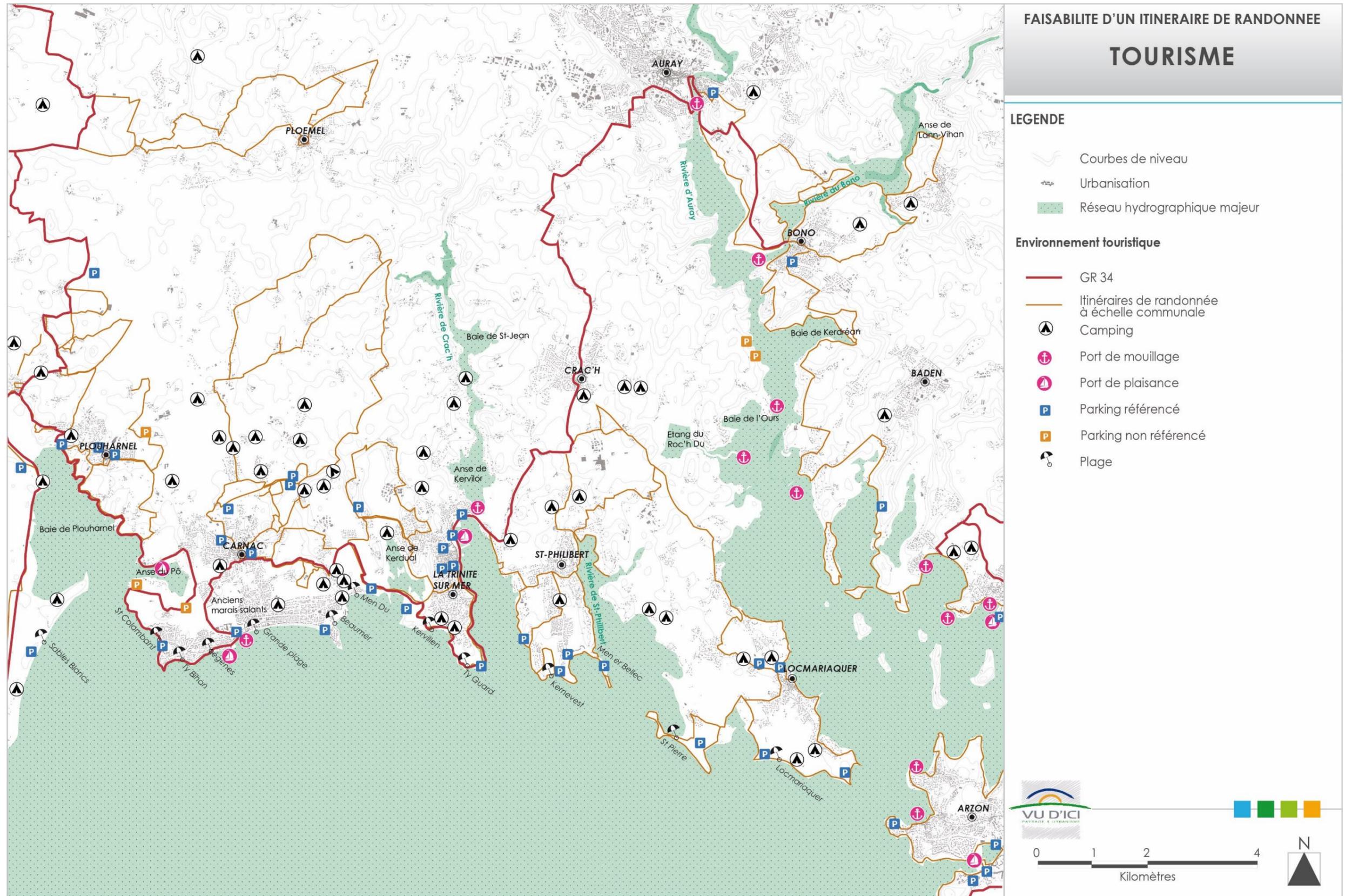
Le GR34 longe la côte à l'Ouest de Carnac, à hauteur de Saint-Colomban



Le « Circuit des marais » à la Trinité-sur-Mer valorise le marais de Kerdual, entre Beaumer et la Trinité-sur-Mer (RD186)



Un contraste de fréquentation entre un parking touristique au port de la Trinité-sur-Mer et un parking secondaire à la Pointe du Pô



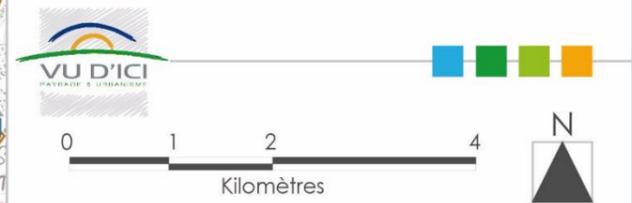
FAISABILITE D'UN ITINERAIRE DE RANDONNEE
TOURISME

LEGENDE

- Courbes de niveau
- Urbanisation
- Réseau hydrographique majeur

Environnement touristique

- GR 34
- Itinéraires de randonnée à échelle communale
- Camping
- Port de mouillage
- Port de plaisance
- Parking référencé
- Parking non référencé
- Plage



II.5 Les motifs paysagers et architecturaux remarquables du territoire

Le territoire possède une richesse architecturale et paysagère, protégée ou non, qui témoigne le plus souvent d'une activité économique passée et/ou qui offre une vision singulière sur le paysage. Ainsi, sont ici répertoriés quelques-uns des motifs architecturaux et paysagers remarquables.

II.5.1 Les éléments architecturaux intéressants



Alignements de Carnac



Église Saint-Cornély de Carnac, visible depuis les terres et le bord de mer (ici depuis les abords de Saint-Colomban)



Pont de Kerisper dominant la rivière de Crac'h (vue depuis le hameau Kersoulard à Crac'h)



Moulin à marée du Passage du Lac et son bassin de rétention



Château de Lac au bord de la rivière de Crac'h



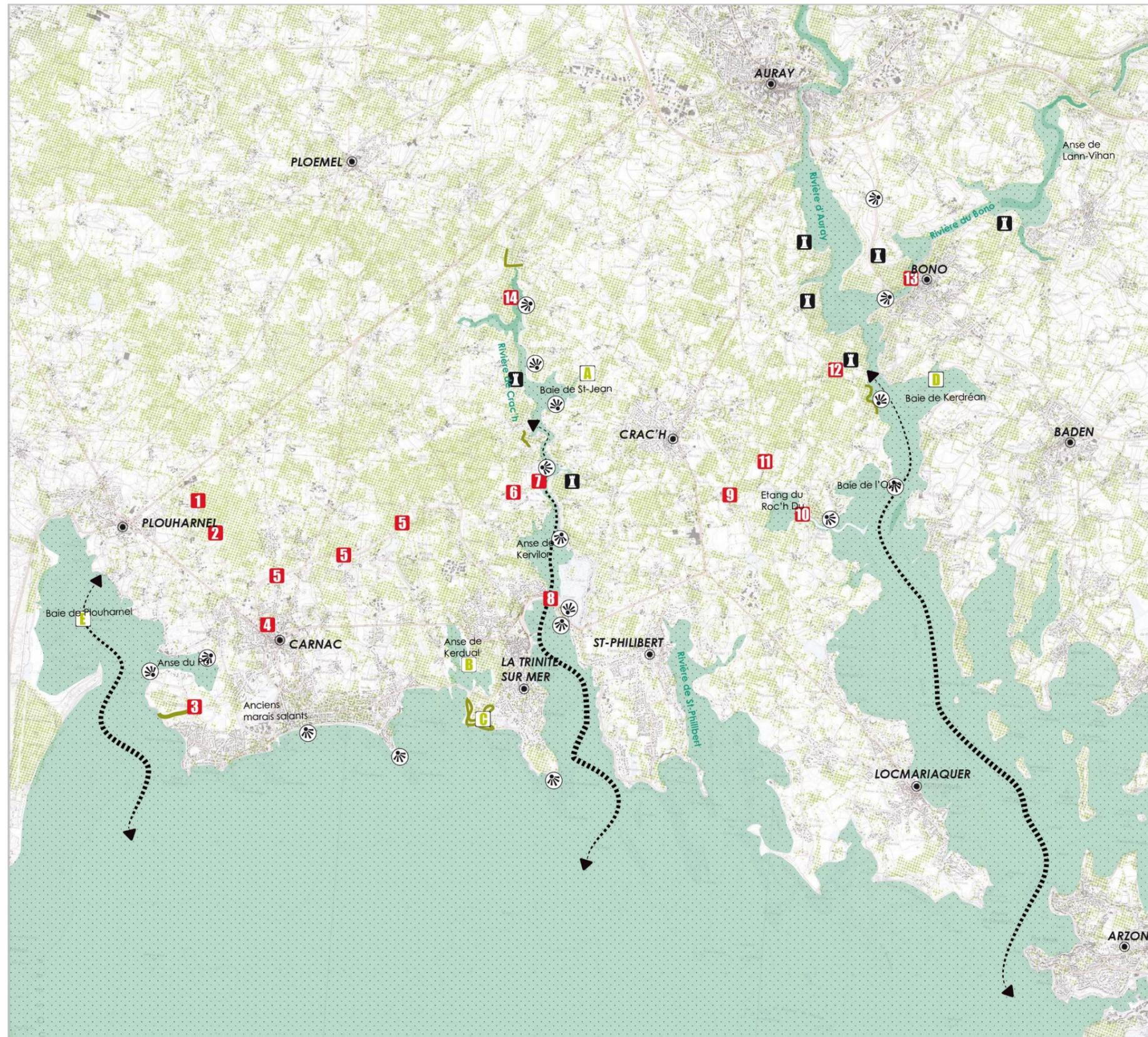
Ferme de Kergléverit (Crac'h) à l'architecture caractéristique du territoire



Bâtiments de ferme au lieu-dit Kerourio (Crac'h)



Chapelle abandonnée située à proximité du château de Rosnarho et sont oratoire



FAISABILITE D'UN ITINERAIRE DE RANDONNEE PATRIMOINE ET PAYSAGE

LEGENDE

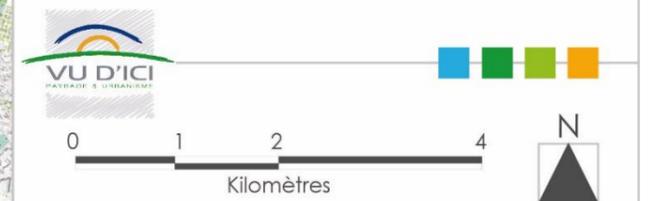
- Courbes de niveau
- Urbanisation
- Réseau hydrographique majeur
- Forêt, bocage
- Château
- Point de vue intéressant
- Paysage soumis aux marées

ELEMENTS ARCHITECTURAUX INTERESSANTS

- 1** Abbaye de St Anne
- 2** Abbaye de St Michel
- 3** Village de pêcheur de St Colomban
- 4** Eglise de Carnac
- 5** Alignements de Carnac
- 6** Château du Lac
- 7** Moulin à marée au bord du Crac'h
- 8** Pont de Kerisper
- 9** Corps de ferme (Kerglévérit)
- 10** Digue et son moulin
- 11** Corps de ferme (Kerourio)
- 12** Chapelle et son oratoire
- 13** Pont de Bono
- 14** Digue

ELEMENTS PAYSAGERS REMARQUABLES

- A** Baie de St Jean
- B** Anse de Kerdual
- C** Anciens marais salants restaurés
- D** Baie de Kerdréan
- E** Baie de Plouharnel
- Chemins



II.5.2 Les éléments paysagers remarquables



Baie de Plouharnel et ses exploitations ostréicoles, depuis la rue du Po



Chemin piéton traversant le site inscrit de Saint-Colomban, permettant de rejoindre l'anse de Po depuis le bourg de Saint-Colomban



Marais salants de Carnac, aujourd'hui inexploités, avec ses greniers à sel (à droite) transformés en habitations



Marais salants restaurés de Kervilhen



Baie de Kerdrean vue depuis un chemin bordant la rivière d'Auray à Port Blanc



Sentier permettant d'accéder à la mer et au marais salant de Kervilhen, traversant de multiples ambiances paysagères



Chemin creux de qualité traversant le boisement et offrant quelques percées visuelles sur la rivière de Crac'h, au lieu-dit Kerhouant (Carnac)



Chemin bordant la rivière d'Auray à hauteur du Port Blanc

II.6 Une offre large de points de vue sur le paysage

L'investigation de terrain a permis d'identifier des points de vue présentant un intérêt particulier mettant en avant une multitude de motifs paysagers et architecturaux disséminés sur le territoire d'étude.

II.6.1 Depuis la côte maritime

- **Vue sur la baie de Plouharnel et la presqu'île de Quiberon (1)**

Cette vue permet de bénéficier d'un large panorama sur la baie de Plouharnel où l'ostréiculture est prédominante. Ainsi, il permet de découvrir le fonctionnement des exploitations ostréicoles au gré des marées et de bénéficier d'un espace calme où les oiseaux peuvent être observés.

- **Vue sur l'anse du Pô depuis la rue Anse du Daun (2)**

Tout comme le point de vue précédent, celui permet de valoriser une poche où l'ostréiculture est à la porte des habitations présentes. Cette zone est soumise aux marées permettant de découvrir les bassins artificiels, les cages permettant de faire croître l'huître mais aussi de percevoir les oiseaux.

- **Vue sur l'océan Atlantique et les langues de terres lointaines (Presqu'île de Rhuys, île d'Houat et île d'Hoedic) (3)**

Depuis la Grande Plage de Carnac Plage, l'observateur bénéficie d'une vue large et longue en direction de la mer. De ce point de vue, lorsque le temps le permet, il est aisé de voir les îles situées au large de la presqu'île de Quiberon et aussi de percevoir l'entrée du golfe du Morbihan avec la presqu'île de Rhuys.

- **Vue depuis la Pointe de Churchill (4)**

Cet emplacement bénéficie d'une orientation Est cadrant les vues sur la pointe de la Trinité-sur-Mer permettant de découvrir une urbanisation de villégiatures s'inscrivant dans des pinèdes. Tout comme le point de vue précédent, ce point de vue permet de voir les langues de terre formées par la presqu'île de Rhuys et de Locmariaquer.

- **Vue depuis la Pointe de Kerbihan (5)**

Au-delà de la vue panoramique que la pointe offre sur l'embouchure de la rivière de Crac'h et le bourg de la Trinité-sur-Mer, elle présente aussi un bâtiment, appelé "Ty Guard", correspondant à l'ancienne maison des douaniers qui surveillaient la baie. Aujourd'hui privée, elle témoigne de l'histoire maritime du territoire.



Vue en direction de la baie de Plouharnel (1)



Vue large sur l'anse du Pô (2)



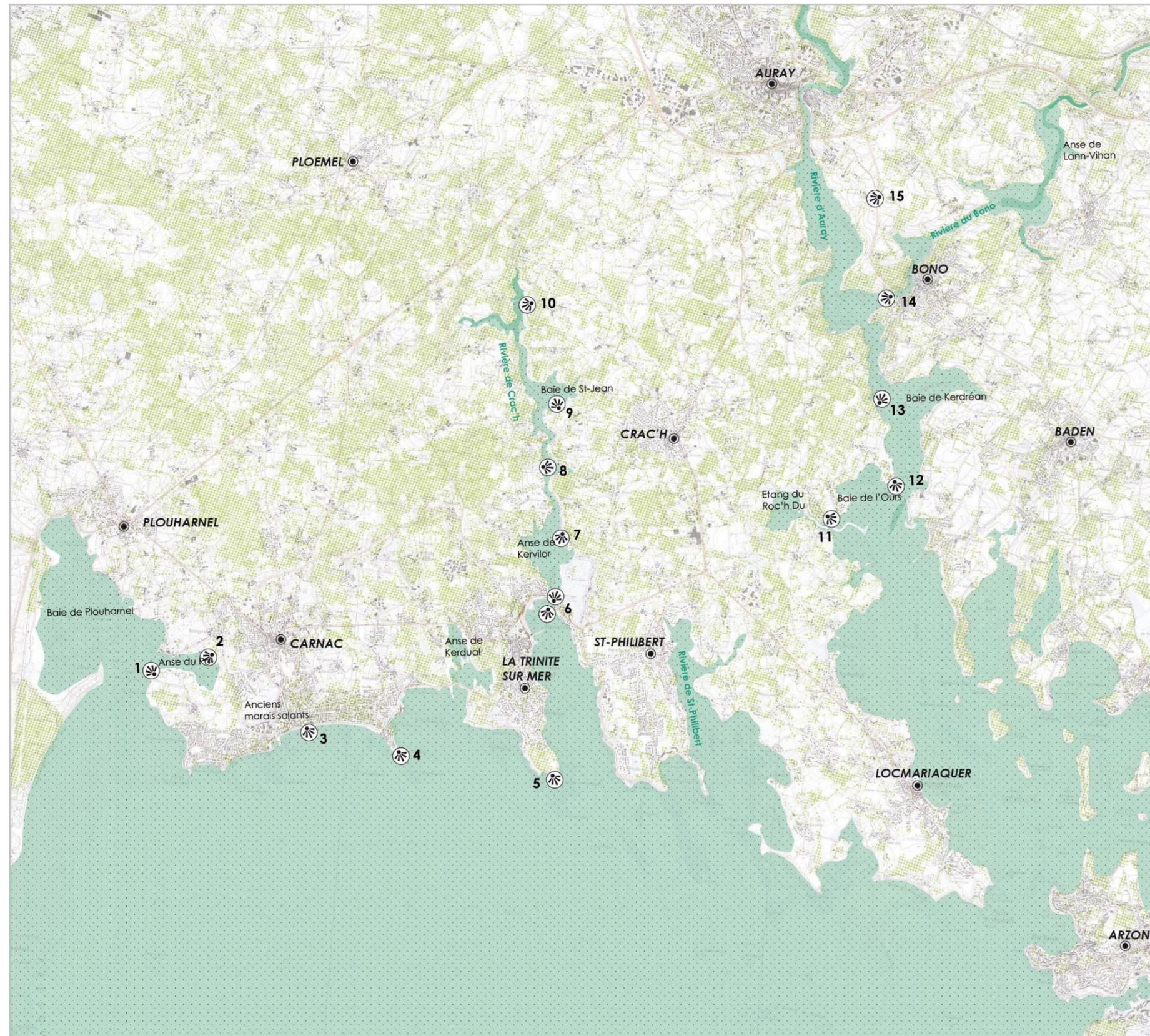
Vue sur la presqu'île de Rhuys depuis la Grande Plage(3)



Vue depuis la pointe Churchill (4)



Vue sur la maison "Ty Guard" et l'embouchure de la rivière de Crac'h depuis la Pointe de Kerbihan (5)



FAISABILITE D'UN ITINERAIRE DE RANDONNEE

POINTS DE VUE
REMARQUABLES

LEGENDE

-  Courbes de niveau
-  Urbanisation
-  Réseau hydrographique majeur
-  Forêt, bocage
-  Point de vue



II.6.2 Depuis les rives de la rivière de Crac'h

- **Vue depuis le pont de Kerisper (6)**

Point de vue remarquable sur le port de plaisance de la Trinité-sur-Mer d'un côté et la rivière de Crac'h, de l'autre. Grâce à cette situation surplombante, il est possible de voir relativement loin dans la rivière et notamment l'habitat typique sur les rives et les exploitations ostréicoles.

- **Vue depuis la rue Kersolard sur île Cuhan et le pont de Kerisper (7)**

Cette route multiplie les points de vue sur la rivière du Crac'h et ses abords, mais aussi sur les nombreuses exploitations ostréicoles présentes, ainsi que l'île Cuhan (île privée) et l'architecture du pont de Kerisper, dominant la rivière.

- **Vue sur le moulin à marée du Passage du Lac (8)**

Le Passage du Lac offre un point de vue plutôt confidentiel avec une forte intervisibilité de rive à rive. Bien que le milieu soit fermé, il concentre de nombreux motifs caractéristiques de la rivière tels que le moulin à marée, la retenue d'eau, les différentes exploitations ostréicoles, les habitations et leur jardin "sur l'eau" et aussi les marées montantes et descendantes.

- **Vue sur la Baie Saint-Jean depuis le lieu-dit Kerorang (9)**

La voie qui longe la baie sur le flanc offre une vue ouverte sur cette baie où une ambiance apaisante domine. Soumise aux marées cette baie offre, tantôt un paysage où l'eau couvre la totalité de la surface, et tantôt un paysage où la végétation semi-aquatique et la faune abondent. C'est depuis cette rive que des vues intéressantes s'offrent sur les châteaux, inscrits dans un écrin boisé et dominant la rivière. Non loin de là, plus au Sud, un site permet d'accueillir des véhicules et de profiter d'une vue remarquable sur la rivière.

- **Vue sur la digue de Pen er Pont (10)**

La digue de Pen er Pont marque la naissance de la rivière du Crac'h. C'est sur cette digue que s'était installé un moulin à marée. De ce moulin, il reste aujourd'hui uniquement les fondations. Propriété privée, la digue ne peut être empruntée. Ce point de vue offre une vue sur les coteaux boisés de la rivière, qui s'apparente ici à une grande étendue d'eau.



Vue sur la rivière de Crac'h et ses habitations rivulaires (6)



Vue sur l'île Cuhan (à gauche) et le pont de Kerisper (7)



La baie Saint-Jean, face au château de Crocalan, depuis le lieu-dit Kerorang (9)



Entrée de la digue de Pen er Pont (propriété privée), à l'extrémité Nord de la rivière de Crac'h (10)

II.6.3 Depuis les rives de la rivière d'Auray

▪ **Vue depuis les abords du quartier de Kerizan (11)**

Le sentier longeant la rivière d'Auray sur ce secteur offre une longue vue sur le moulin du Roc'h Du et sa digue ainsi que sur la rivière d'Auray, et les exploitations ostréicoles situés en face au lieu-dit Le Guern et l'habitat rivulaire typique de la rivière. Ce point de vue permet alors d'avoir une approche historique du territoire avec la présence de ce moulin.

▪ **Vue depuis le Fort Espagnol (12)**

La vue proposée depuis cette extrémité, située au cœur de la rivière, offre une vue à plus de 180° sur l'amont et l'aval. En une seule fois, il est donc possible de percevoir l'envergure de cette rivière et les motifs qui se côtoient (maisons de pêcheurs en rive, bateaux de plaisance, exploitations ostréicoles).

▪ **Vue depuis le chemin de rive au port Blanc (13)**

Ce chemin aux ambiances confidentielles propose une déambulation au plus près de l'eau et offre une vue emblématique sur l'ensemble de la baie de Kerdréan.

▪ **Vue depuis le pont de Bono (14)**

La rivière d'Auray (comme la rivière de Crac'h) possède de nombreux châteaux de villégiature bénéficiant de vues dégagées sur la rivière. De ce fait, ces châteaux ne peuvent être perçus que depuis la rive opposée. Le point de vue situé sur le pont de Bono permet d'offrir une vue surplombante sur la rivière d'Auray et de bénéficier d'une vue dégagée sur quelques châteaux bordant la rivière.

▪ **Vue depuis la RD101 sur la rivière d'Auray et ses châteaux (15)**

Ce dernier point de vue permet, comme le pont de Bono, de bénéficier d'une vue surplombante et dégagée sur la rive Ouest de la rivière d'Auray, permettant d'offrir la possibilité de voir les châteaux construits au cœur des boisements.

Grâce à des rives et un trait de côte très découpés, le territoire offre une multitude de points de vue pouvant mettre en avant certains éléments paysagers et patrimoniaux emblématiques du territoire, à l'image des châteaux au bord des rivières, ou encore des exploitations ostréicoles qui ponctuent les baies et les rivières.



Moulin à marée de l'étang de Roc'h Du et sa digue (depuis le chemin côtier à proximité du quartier de Kerizan à Crac'h) (11)



Vue panoramique depuis le Fort Espagnol (12)



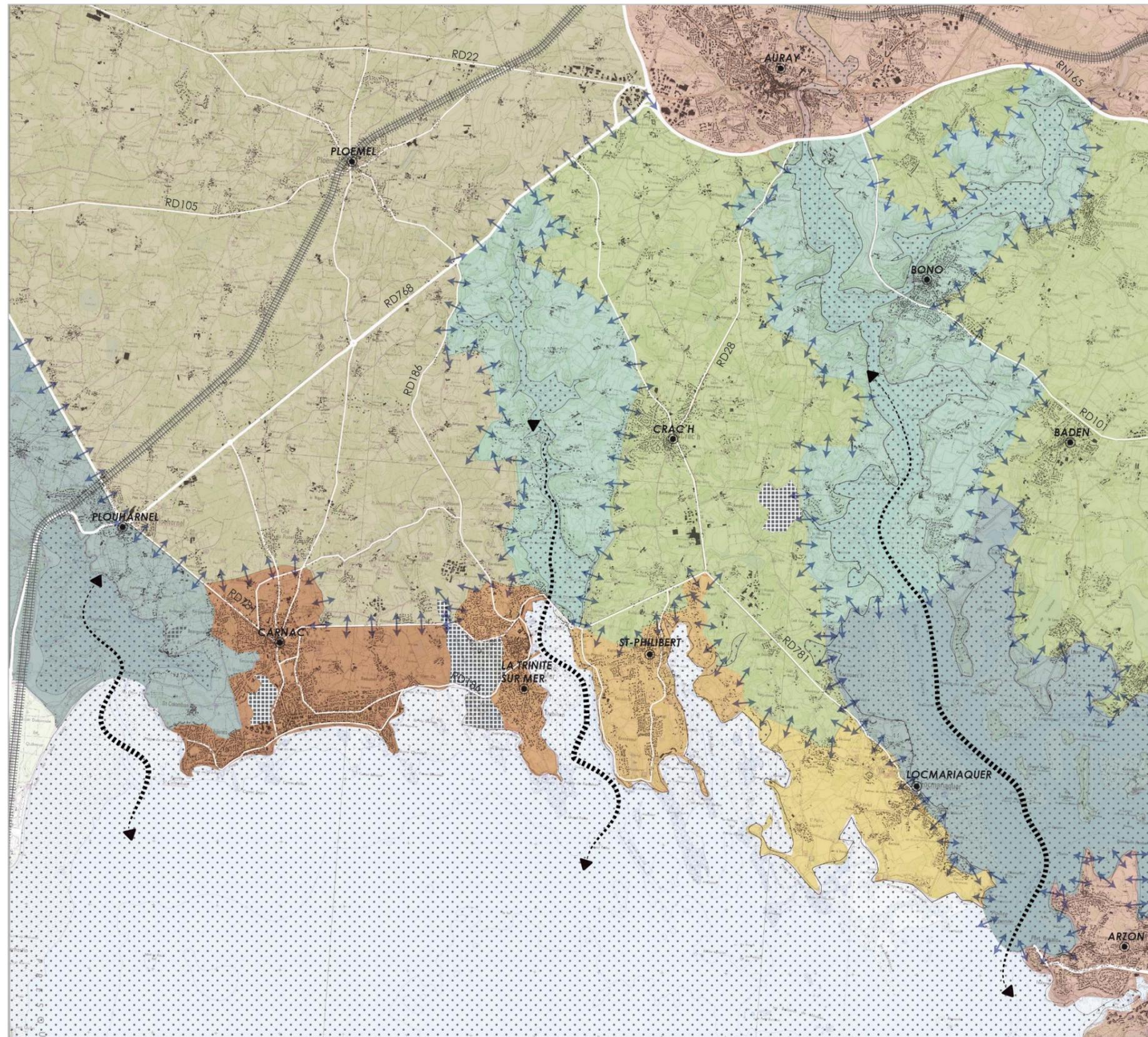
Vue depuis le chemin bordant la rivière d'Auray à hauteur du port Blanc (13)



Vue depuis le pont de Bono sur la rive Ouest de la rivière d'Auray (14)



Vue depuis la RD101 sur la rive Ouest de la rivière d'Auray (15)



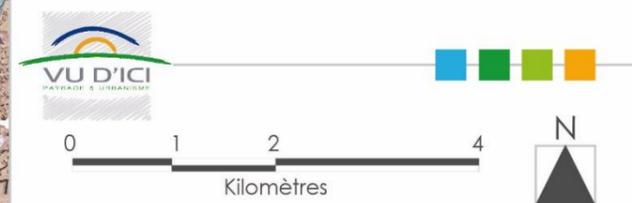
FAISABILITE D'UN ITINERAIRE DE RANDONNEE UNITES PAYSAGERES

LEGENDE

-  Courbes de niveau
-  Urbanisation
-  Réseau hydrographique majeur
-  Paysages soumis aux marées
-  Limite progressive

Unités paysagères

-  Plateau boisé des mégalithes
-  Plateau bacager
-  Zone urbaine
-  Rivière boisée habitée
-  Baie cultivée
-  Carnac et son front de mer urbanisé
-  La Trinité sur mer et son port de plaisance
-  Saint Philibert et ses villégiatures cotières
-  Locmariaquer, entre agriculture et villégiature
-  Zone humide refermée



III Les unités paysagères

Trois grands types de paysages se rencontrent sur le territoire d'étude : les paysages sous influences maritimes, les paysages de plateaux agricoles boisés et les paysages urbains. Chacun d'entre eux présente des caractéristiques propres qui génèrent des ambiances et des perceptions singulières. Cependant, bien que des limites aient été données aux différentes unités paysagères, la transition entre chacune d'elles est progressive. Cependant, autour d'Auray, la RN165 marque une limite franche perceptible dans le paysage.

III.1 Le plateau boisé des mégalithes



Sur les plateaux Carnac et de la Trinité-sur-Mer, le motif boisé constitue le motif principal de cette unité. Les boisements, faits de feuillus et de conifères, sont denses et proposent des ambiances très intimistes depuis les voies qui les traversent. Cette unité paysagère se limite à l'Ouest à la RD781, qui vient marquer une limite nette entre le plateau et la baie de Plouharnel. Au Sud, la limite s'appuie sur l'urbanisation de Carnac et de la Trinité-sur-Mer. Enfin, à l'Est, les hameaux marquant la transition avec la rivière, c'est-à-dire ayant un accès à la rivière, font la limite de cette unité paysagère.

Au creux des boisements du plateau s'insèrent des parcelles agricoles, souvent céréalières voire pâturées, qui offrent çà et là quelques effets d'ouvertures visuelles. Cependant, malgré la taille parfois importante de ces parcelles, le regard de l'observateur reste cantonné à cette poche du fait

des nombreux écrans boisés qui encerclent la parcelle.

La particularité essentielle de cette unité est la présence d'une multitude de vestiges datant du néolithique, et qui ont fait la renommée de ce territoire, notamment sur la commune de Carnac, dont les plus connus sont les alignements de menhirs.

Historiquement, ce territoire présentait un maillage bocager qui aujourd'hui est difficilement perceptible du fait du boisement des parcelles. L'histoire agricole du territoire (polyculture-élevage) explique la présence en grand nombre de hameaux au cœur de l'unité. À l'origine, ces hameaux étaient des sièges d'exploitations qui, avec l'urbanisation, ont vu apparaître de l'habitat résidentiel. Ces habitations s'inscrivent le plus souvent en lisière d'un boisement, non loin d'un grand axe de circulation, sur lequel se rattache la voie de desserte.



La D186, un axe routier principal aux ambiances très fermées



Des poches cultivées permettent d'ouvrir le paysage très ponctuellement

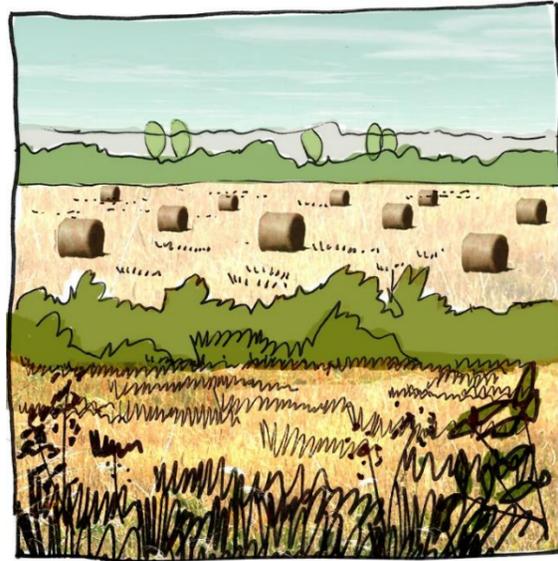


Les mégalithes se dispersent dans le paysage boisé de la plaine (alignement de Kerlescan)



Des hameaux s'inscrivent le plus souvent en lisière de boisement avec une végétation abondante en limite parcellaire

III.2 Le plateau bocager



De configuration à peu près similaire à l'unité du plateau boisé des mégalithes, l'unité du plateau bocager se distingue par une densité boisée moindre ainsi qu'un nombre de mégalithes nettement inférieur. L'unité paysagère se décompose en deux grandes entités dont une s'intercale entre les vallées des rivières de Crac'h et d'Auray. Au Nord, la RN165 joue le rôle de frontière entre l'espace urbain d'Auray et l'unité paysagère.

Avec un tissu boisé et bocager plus lâche et distendu, les ambiances sont relativement plus ouvertes et permettent, en fonction de la topographie et de la densité végétale, de dégager quelques vues longues qui butent finalement sur des écrans arborés. Au cœur des espaces ouverts s'insèrent des parcelles agricoles tournées vers la céréaliculture et parfois l'élevage bovin et équin.

Le réseau routier dense est le vecteur majeur de découvertes de ces multiples ambiances alternant constamment espaces ouverts et fermés. Cette succession offre un rythme au déplacement brisant, d'une certaine manière, la monotonie d'un tel type de paysage.

De plus, la saisonnalité permet d'accroître les ambiances avec en hiver la chute des feuilles et des couleurs plus ternes offrant un paysage pouvant paraître plus austère. De plus, les teintes liées aux cultures agricoles permettent de créer de multiples couleurs entre le vert lumineux des jeunes pousses, les couleurs des floraisons, etc. offrant ainsi un paysage aux multiples facettes.

Le réseau routier est principalement bordé d'une haie arborée, parfois accompagnée d'une haie arbustive, permettant de filtrer plus ou moins les vues vers l'extérieur de la voie. Ce réseau est relativement dense du fait d'une dispersion de l'habitat rural, lié à l'histoire culturelle du territoire (polyculture-élevage). Cet habitat est cependant peu visible depuis les voies principales, et se découvre le plus souvent au détour d'un virage ou d'un boisement.



Des abords ouverts en bordure de voie permettent de voir les poches agricoles entourées de haies bocagères



Les voies traversant les boisements offrent des ambiances intimistes et « fraîches »



Des bâtiments agricoles à l'architecture typique ponctuent le plateau (Kerglévérit à Crac'h)



Un habitat discret qui se perçoit au dernier moment au cœur de la végétation arborée

III.3 Les rivières boisées habitées



Le territoire d'étude est coupé par deux rivières principales navigables, celle de Crac'h et celle d'Auray. Ces rivières présentent toutes les deux les mêmes caractéristiques paysagères et sont donc regroupées en une seule et même unité paysagère. Dans les deux cas, les limites s'appuient sur les axes routiers sur lesquels viennent se raccrocher les voies permettant d'accéder aux rivières et hameaux les bordant. Depuis les chemins se dirigeant vers la rivière, le changement de relief se ressent de manière plus prononcée au fur et à mesure que l'on se rapproche de la berge.

La particularité de ces rivières réside dans le fait qu'elles soient soumises aux marées, ce qui a notamment permis l'installation de nombreuses exploitations ostréicoles. Cette influence des marées génère au fil de la journée des ambiances variées. Ainsi, à marée basse, les bateaux circulent peu et certains

sont comme échoués, le lit du fleuve couvre moins de surface laissant apparaître la végétation marine et les cages ostréicoles. À marée haute, l'étendue de l'eau est plus ample et recouvre les cages et la végétation. Les bateaux circulent créant un paysage mouvant et peu figé à la différence de la marée basse.

La sinuosité des rivières et la rive très découpée permettent de créer des "poches" paysagères où le regard porte difficilement sur le lointain. De plus, certains enfoncements génèrent de larges baies où l'ostréiculture se concentre de manière importante.

Les berges sont artificialisées avec des accès privatisés interdisant tout accès public à la rivière, et parfois des jardins construits sur la rivière.

Les coteaux sont principalement boisés et dissimulent, çà et là, des châteaux privés dont leur perception n'est rendue possible qu'en se plaçant sur la rive opposée. En effet, les rivières jouent de nombreux jeux d'intervisibilité de rive à rive.

Des chemins creux permettent aux piétons de découvrir, depuis les boisements de la rive des points de vue sur la rivière et certains édifices typique de cette unité (moulins, digues par exemples).



Des cages ostréicoles viennent d'être recouvertes par la marée montante de la rivière de Crac'h (au niveau du Passage du Lac)



A marée basse, la baie Saint-Jean dévoile sa végétation, au pied du château de Crocalan qui s'insère dans un boisement



La sinuosité de la rivière de Crac'h ne permet pas au regard de porter sur le lointain (au niveau de Passage du Lac)



Des avancées de jardins constituent les rives des rivières, ici la rivière d'Auray

III.4 Les baies cultivées



Cette unité paysagère présente la caractéristique de voir se côtoyer, sur un espace réduit, des exploitations ostréicoles et agricoles, entre lesquelles s'intercale de l'habitat. A l'Ouest, dans la baie de Plouharnel, l'unité paysagère se limite à la D781, qui marque une limite nette avec l'unité paysagère du plateau boisé des mégalithes. A l'Est, l'unité se limite en grande partie au trait de côte, en partant de l'embouchure de la rivière d'Auray.

Les axes routiers longent une grande partie de ses baies permettant aux usagers de bénéficier de vues longues et lointaines, où l'horizon est toujours occupé par une ligne de terre que ce soit dans la baie de Plouharnel ou dans le golfe du Morbihan. Bien que ce soient des milieux fermés, l'ambiance générée est tout de même ouverte. De plus, les voies permettant d'accéder à la côte sont le plus souvent perpendiculaires à celle-ci, offrant de belles

perspectives sur les baies.

Les motifs paysagers récurrents de ces baies sont les exploitations ostréicoles qui possèdent de nombreuses cages disposées dans la baie qui apparaissent et disparaissent au gré des marées. Les bâtiments d'exploitations sont situés essentiellement sur la côte et possèdent généralement un accès direct vers la baie. A l'interface entre la baie et l'espace agricole, des habitations viennent s'intercaler mêlant ainsi différents motifs. Un cas particulier, Saint-Colomban, est un village de pêcheurs qui est implanté en retrait de la baie sur une butte topographique. Il présente des habitations à l'architecture typique très minérale (granite, gneiss).



Des habitations à l'interface en les parcelles agricoles et les exploitations ostréicoles



Saint-Colomban, un ancien village de pêcheurs à l'architecture en granite typique de la région



L'horizon présente toujours une ligne de terre (vue sur la presqu'île de Quiberon depuis l'anse du Pô)



Des berges le plus souvent habitées et artificialisées

III.5 Le front de mer urbanisé

Le front de mer urbanisé se décompose en quatre grandes séquences urbaines qui se distinguent par le lien qu'elles ont avec la mer et l'organisation du bâti. Ainsi, d'Ouest en Est, Carnac, La Trinité-sur-Mer, Saint-Philibert et Locmariaquer présente un certain gradient d'urbanisation et d'artificialisation des sols. Sur la totalité de l'unité paysagère, la côte offre aux usagers des vues longues où le regard porte sur l'horizon, permettant de percevoir, dans les meilleures conditions climatiques, Belle-Ile, les îles d'Houat et d'Hoëdic. Le trait de côte très découpé permet d'orienter les vues vers la terre ou vers la mer.

III.5.1 Carnac et sa cité balnéaire



Carnac est réputée pour ces alignements de menhir mais aussi pour son attractivité touristique. En effet, c'est au 19^{ème} siècle que se développe le tourisme sur la commune et c'est ainsi que s'est construit Carnac Plage, une importante cité balnéaire. Comme toute cité balnéaire, elle propose une multitude d'activités touristiques que ce soit en mer (activités nautiques) ou sur terre (randonnées, centre de thalassothérapie, casinos).

Les habitations de bord de mer (habitats primaires, secondaires et hôtels) s'insèrent dans des pinèdes et sont séparées de la mer par la RD186 et les plages. Elles possèdent une architecture hétérogène aux teintes claires et sont situées au centre de la parcelle qui est entourée par une clôture en pierre et/ou végétale. Les voies de dessertes sont larges et de nombreux stationnements sont présents au cœur de cette cité.

Cette sous-unité paysagère présente aussi de nombreuses plages qui viennent s'insérer entre les avancées rocheuses telle que la Pointe Churchill.

III.5.2 La Trinité-sur-Mer et son port de plaisance



La Trinité-sur-Mer était historiquement rattachée à Carnac. La ria au bord de laquelle elle s'est construite a facilité le développement de son port qui était à l'origine un simple port de pêche. Au fur et à mesure des mutations territoriales, la ville s'est peu à peu transformée en ville touristique qui s'est accompagnée d'un développement de son port de plaisance.

Cette sous-unité paysagère se caractérise par un front urbain dense au niveau du port, qui se délite progressivement en descendant vers le Sud. L'habitat du Sud se distingue du bourg par une implantation diffuse au cœur de boisements (principalement des pins) et en bordure de mer, à l'image du quartier de Kerbihan. L'architecture aux teintes claires rend les habitations très perceptibles, du fait du fort contraste avec le vert sombre des pins.



Habitat touristique du front de mer inscrite dans des boisements de pin (Carnac-Plage) et aux voies de dessertes larges



Vue ouverte et longue sur l'horizon depuis le bord de la plage de Légènes avec, comme arrière-plan, la presqu'île de Rhuys



Le Kerbihan vu depuis la plage de Kervilhen



Vue depuis la pointe de Kerbihan sur le port de plaisance, le pont de Kerisper et la rive opposée de Saint-Philibert et ses villégiatures au cœur des pins

Le GR34 traverse cette unité et offre aux randonneurs des vues sur le port de plaisance ainsi que sur Saint-Philibert, distant d'environ 700m. Il existe alors un jeu d'intervisibilité de rive à rive entre ces deux communes.

III.5.3 Saint-Philibert et ses villégiatures côtières

Saint-Philibert possède un centre urbain dense, à l'image de la Trinité-sur-Mer. Cependant, l'habitat se ressent beaucoup plus diffus et borde l'ensemble de l'avancée de terre, bordée à l'Ouest par la rivière de Crac'h et à l'Est par la rivière de Saint-Philibert. Le tracé de la RD28 suit globalement le même principe permettant aux usagers (à pied ou en voiture) de bénéficier de vues sur la Trinité-sur-Mer.

III.5.4 Locmariaquer, entre agriculture et villégiature

A la différence des autres villes côtières, Locmariaquer est orientée principalement vers le golfe du Morbihan et non vers l'océan. Elle présente une structure longiforme, accrochée à la RD781. Sur la partie Ouest de la ville, l'agriculture et les boisements dominent le paysage côtier de cette langue de terre.

III.6 Les zones humides refermées



Sur l'ensemble du territoire, différents milieux humides se dispersent dans le paysage proche de la côte. Ainsi, ce sont marais et bassins qui offrent un micropaysage particulier aux promeneurs et qui sont, le plus souvent, des vestiges d'une activité passée.

Pour les marais, ce sont généralement des restes de la saliculture qui a rayonné sur le territoire. À Carnac, un marais salant est aujourd'hui toujours visible mais inexploité. Il s'insère au cœur du bâti. A l'inverse, le marais salant de Kervilhen a retrouvé récemment une seconde vie grâce à un travail de restauration très important. Depuis, un paludier s'est installé pour produire le sel et le vendre sur les marchés locaux. La végétation y est particulière, du fait d'un milieu concentré en sel. Les zones de rétentions de l'eau, naturelles ou artificielles, sont aussi soumises aux marées mais de manière contrôlée (moulin et digue).

Dans l'ensemble, ces milieux s'insèrent dans un contexte fermé (urbanisation ou boisement) qui les rend perceptible uniquement que sur leurs abords proches et qui des ambiances plutôt confidentielles. L'absence de mouvements propose un paysage quasiment figé favorable à la détente et à la contemplation.

III.7 Les ambiances urbaines

Les ambiances urbaines concernent l'ensemble des villes du territoire d'étude. Elles se présentent toutes sous la même forme avec un cœur historique dense et très minéral (revêtements des murs et du sol), repérable par le l'église paroissiale qui s'y trouve, autour duquel s'est construit un habitat au tissu de plus en plus lâche à l'image de l'habitat pavillonnaire.

A Auray, ville la plus importante du territoire, la structuration est identique à la différence que celle-ci s'illustre de manière plus importante, notamment au niveau des infrastructures routières (RN165 par exemple) qui crée des frontières entre deux milieux. Auray présente aussi de nombreuses zones d'activités qui s'appuient globalement sur la RN165, dont les motifs architecturaux disparates créent un ensemble hétérogène peu qualitatif.



Le bassin situé à proximité du marais salant de Kervilhen à la Trinité-sur-Mer propose une ambiance confidentielle et à la végétation caractéristique



La retenue d'eau du moulin à marée du Passage du Lac offre un cadre apaisant au camping Le Lac situé à proximité (en arrière-plan)



La RN165 marque une limite nette qui encercle le bourg d'Auray, sur laquelle se raccrochent les zones d'activités



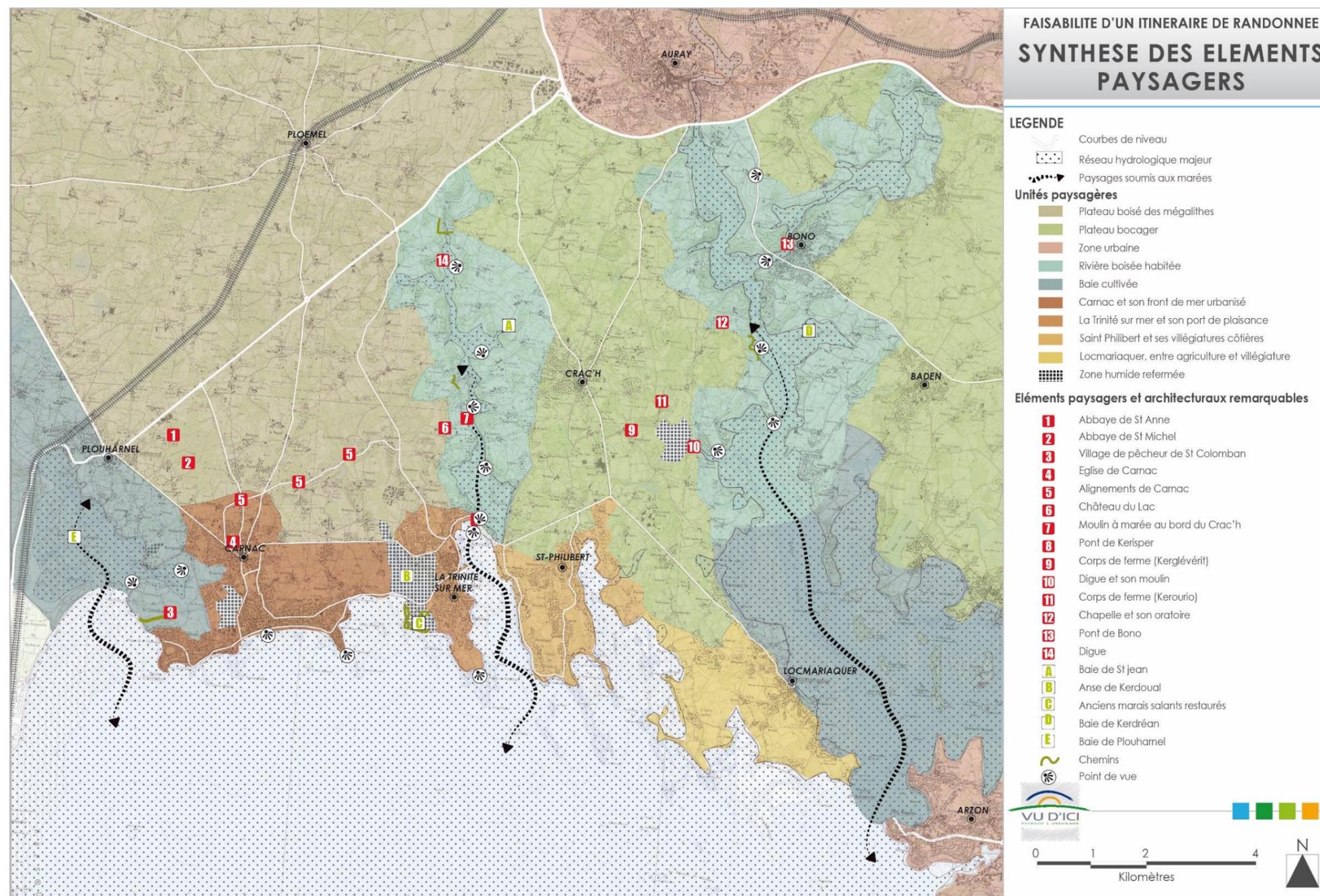
Une ambiance minérale dans les bourgs historiques, ici à Carnac

IV Conclusion

Le territoire concerné par la présente étude montre de nombreuses qualités aussi bien sur le plan paysager que sur le plan architectural. En effet, fort d'une diversité de paysages, le territoire propose une palette d'ambiances et de perceptions, le plus souvent en lien avec le paysage maritime. Ainsi, dans les terres, les vues sont relativement courtes générant un paysage fermé mais aux qualités paysagères intéressantes, en bordure des rivières, les boisements et la sinuosité viennent créer de multiples « poches » paysagères intimistes.

En bordure de mer, la tendance est plutôt à une ouverture large et dégagée sur l'horizon offrant un spectacle tout aussi intéressant, grâce à un trait de côte fortement découpé qui oriente les vues tantôt sur une langue de terre, tantôt vers l'océan, où émergent les îles proches (île d'Houat, Belle-Île, etc.).

Au cœur de ces paysages, s'insèrent des éléments paysagers et architecturaux, protégés ou non, qui présentent des qualités esthétiques intéressantes et témoignent de l'histoire des lieux. De ce fait, cela en fait des éléments pouvant être valorisés auprès de tous, notamment dans le cadre du développement d'un nouvel itinéraire de randonnée.



V Bibliographie

Les éléments bibliographiques présentés ci-après ont été consultés entre Juillet et Août 2016.

Site internet du Conservatoire du Littoral, www.conservatoire-du-littoral.fr

Atlas des paysages du Morbihan, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement en Bretagne (DREAL), 2011, consultable sur : www.atlasdespaysages-morbihan.fr

Site internet de Carnac, www.carnac.fr

Site internet de l'Office de tourisme de Carnac, www.ot-carnac.fr

Site internet de la Trinité-sur-Mer, www.la-trinite-sur-mer.fr

Site internet de l'Office de tourisme de la Trinité-sur-Mer, www.ot-trinite-sur-mer.fr